



INDIGNATION. ANGOISSES ET LUEUR D'ESPOIR POUR UNE RENTRÉE

L'automne, il faut bien l'avouer, ne se présente pas sous les meilleurs auspices. Chaque jour apporte son lot d'horreurs sur nos écrans de télévision. Un groupe armé fanatisé tente de semer la terreur au niveau international à coups d'attentats, de rapt et de décapitations. Cette idéologie barbare représente ce qui nous révolte le plus dans notre engagement citoyen : la haine de l'autre portée à son paroxysme, jusqu'à la torture et à la mort. Plus inquiétant encore : ces pratiques atroces ne se passent pas en cachette dans un coin retiré de la planète, elles s'étalent au contraire en pleine lumière, sur les médias et les réseaux sociaux, dans le but de terroriser les populations. Face à une telle folie, le risque est aujourd'hui sérieux d'un engrenage militaire pouvant dégénérer en conflit mondial. La situation est d'autant plus explosive que la coalition qui se forme aujourd'hui sous l'égide des USA est particulièrement hétéroclite, puisqu'elle comprend un certain nombre de pays qui ont précédemment aidé ce prétendu Etat Islamique, comme la Turquie, le Qatar et l'Arabie Saoudite. Dans cette affaire, un autre aspect nous interpelle : la fascination exercée par ces groupes armés sur une fraction de la jeunesse, jusqu'au sein de nos sociétés occidentales. Faut-il que nos repères sociaux soient brouillés au point que des jeunes filles de 15 ans rêvent de partir faire le djihad en Syrie, quand on connaît le sort réservé aux femmes dans ces milieux fanatiques !

Cette dérive sectaire d'une partie de la jeunesse est le symptôme d'une crise qui mine notre société en profondeur : une crise des valeurs, une crise morale. Comment croire en effet à des idéaux progressistes quand on voit une partie importante du personnel politique et des élites sociales sombrer dans les scandales financiers ? Comment faire confiance au ministre chargé de lutter contre la fraude fiscale quand il est lui-même impliqué dans des affaires troubles ? Le secteur de l'emploi n'est malheureusement pas à l'abri de ces contradictions : au moment où le ministre Rebsamen pointe du doigt les chômeuses et chômeurs coupables de ne pas rechercher du travail avec suffisamment d'énergie, le journal Le Monde relève que des cadres de Pôle emploi touchent des indemnités confortables sans être inquiétés. Ce qui choque dans cette affaire, au-delà du principe même de la rupture conventionnelle que Pôle emploi utilise comme n'importe quelle entreprise privée, c'est l'hypocrisie du discours : d'un côté, le gouvernement stigmatise les chômeuses et les chômeurs, et d'un autre côté, Pôle emploi pour ses ancien-nes agent-es, qui n'en demandent pas tant, applique à sa guise les règles communes.

Dans cette atmosphère délétère, une petite lueur d'espoir : la mobilisation des retraité-es.



Après la grande manifestation nationale du mois de Juin, le choix a été fait en cette rentrée d'initiatives décentralisées dans les régions et les départements.

Le 30 septembre, la FSU a participé activement à ces manifestations unitaires qui ont rencontré un certain succès dans les grandes villes de France.

Malheureusement la grève des pharmaciennes qui était programmée ce même jour a quelque peu éclipsé le mouvement des retraité-es dans les médias. Il n'en reste pas moins que le mécontentement reste fort et la combativité intacte, face à un gouvernement arc-bouté sur ses mesures d'économie budgétaire.

**Le mouvement unitaire des retraité-es tient bon,
et ne manquera pas de donner de la voix dans les prochains mois.**

En résumé dans ce numéro : L'AMAE, notre mutuelle en progression • Prendre sa retraite à l'étranger... • Adaptation de la société au vieillissement... • Retraité-es citoyens et citoyennes

L'AMAE. NOTRE MUTUELLE EN PROGRESSION.

Voici plus de 2 ans que l'AMAE s'est créée pour pouvoir répondre aux besoins de couverture santé complémentaire aux prestations de la sécurité sociale.

Les choix que nous avons posés lors de cette création étaient « ambitieux » et surtout en rupture face à ceux qui se développent dans d'autres mutuelles ou surtout le monde de l'assurance.

Justice sociale et solidarité sont les valeurs qui nous ont guidées dans la mise en place.

Ces orientations ont permis de développer une mutuelle santé où les cotisations sont calculées en fonction des revenus (9 tranches de cotisation) et ne sont pas modifiées en fonction de l'âge : la tranche qui détermine le montant de la cotisation est déterminée lors de l'adhésion, réajustée si besoin en fonction des réels revenus de retraite, et inchangée par la suite. Les seules augmentations qui s'appliquent sont celles répercutées sur l'ensemble des adhérent-es.

Quant aux prestations, de bon niveau comparé à tout ce qui est offert par ailleurs, elle privilégie la médecine quotidienne et de proximité, celle dont nous avons le plus besoin.

Ces choix, difficiles, nous ont obligés à augmenter fortement nos cotisations en 2014 pour équilibrer notre régime.

Malgré cela, notre mutuelle est en progression : De 344 adhérent-es en 2012, nous en sommes à 514 en septembre 2014.

Cette progression ne doit rien au hasard. Dans un monde où les retraité-es voient leur pouvoir d'achat

régulièrement diminuer : augmentation des impôts, non revalorisation des pensions, etc..., le montant de nos cotisations permet à des revenus « moyens » de pouvoir adhérer à une complémentaire santé à un niveau abordable, quels que soient les revenus disponibles.

Nous avons dépassé la période la plus délicate qui était celle du démarrage et du calcul de l'équilibre.

Nous entrons désormais dans une nouvelle phase où nos augmentations seront semblables à celles appliquées dans l'ensemble des mutuelles.

Et la recherche forcée de diminution des dépenses de la sécurité sociale impose aux mutuelles de compenser les déremboursements imposés, et de supporter les différentes taxes qui s'appliquent aux cotisations. Les obligations faites au monde mutualiste de ne pas avoir de déficit, imposent, si le choix est de maintenir les prestations au même niveau, d'augmenter les cotisations du différentiel. Ce qui, ajouté à l'augmentation moyenne des frais de soins de santé, peut parfois être important.

Sauf à faire le choix de ne plus être couvert par une complémentaire santé, il est nécessaire de rester adhérent-e d'une mutuelle.

C'est pourquoi, pour demeurer en phase avec les réalités financières des retraité-es, nous essayons de maintenir les cotisations à niveau supportable.

Pour plus d'informations, n'hésitez à consulter notre site : <http://amaemut2m.free.fr>



Nous contacter :

Tel : 06.52.08.29.57

Email : amae.mutuelle@gmail.com

<http://amaemut2m.free.fr>

10 rue de Gerofosse 91150 Etampes

**UNE VRAIE BONNE MUTUELLE
AVEC UNE BONNE COUVERTURE MUTUALISTE**
Pour les ex-salarié-es de Pôle Emploi . ASSEDIC . ANPE . AFPA
Pour les salarié-es et ex-salarié-es des Missions locales / PAIO

SOLIDARITE :

Intergénérationnelle : pas d'évolution des cotisations avec l'âge

Avec les précaires des services de l'emploi

9 tranches de cotisations suivant les revenus

PRENDRE SA RETRAITE À L'ÉTRANGER : UNE TENTATION DE PLUS EN PLUS FRÉQUENTE

De plus en plus nombreux-ses sont les Français-es songeant à prendre leur retraite à l'étranger. Ils-elles étaient même 24% en 2010 selon une enquête Ipsos.

Les raisons d'une telle tentation

Changer de cadre de vie, bénéficier d'un climat plus agréable, avoir un rythme de vie plus lent et plus décontracté, ont souvent été les principales raisons pour aller vivre sa retraite à l'étranger.

Encore faut-il disposer de certains revenus. Mais, nouveauté, ce n'est plus réservé aux plus fortuné-es, certain-es ancien-nes employé-es ou cadres moyen-nes y ayant recours désormais.

La crise actuelle et la diminution des retraites suite aux différentes réformes a accentué le mouvement. De plus les accélérations techniques récentes, notamment dans les télécommunications et les transports, permettent de garder plus facilement le contact avec les proches restés au pays voire de les rejoindre aisément en cas de nécessité en utilisant au besoin les compagnies aériennes à bas prix.

La recherche du coût de la vie le plus faible (parfois inférieur de plus de la moitié à celui existant en France) tend à privilégier l'Asie du Sud-Est, l'Afrique subsaharienne ou le Maghreb au prix d'un dépaysement culturel plus fort. L'Europe du sud (Espagne et surtout Portugal) est plus proche sur les plans culturels et géographiques mais présente un coût de la vie moins favorable bien qu'encore attractif.

Influent beaucoup sur les choix, d'une part la langue (les pays francophones étant privilégiés), d'autre part la sécurité tant au niveau du système politique en place que des services offerts par les services de santé.

Des pays d'accueil qui soignent leur attractivité

Ceux-ci sont d'abord intéressés par l'afflux de devises étrangères apportées par les retraité-es.

Ils offrent donc des conditions particulièrement avantageuses : un prix de l'immobilier nettement plus bas qu'en France (sauf dans les zones les plus touristiques), des mesures fiscales exceptionnelles comme par exemple au Portugal pour les retraité-es européen-nes du privé

exonéré-es d'impôts pendant dix ans sur les pensions perçues dans le pays d'origine à condition de résider au moins 183 jours dans le pays d'accueil et d'y payer leurs principales factures etc.

Certains pays construisent même de véritables villages et encouragent l'implantation de groupes immobiliers spécialisés dans les résidences pour seniors.

Des questions qu'il faut se poser

Chercher à échapper à ses obligations fiscales dans son pays d'origine n'est pas une attitude particulièrement citoyenne.

Contribuer à faire monter les prix (immobilier ou produits de consommation courante) dans le pays d'accueil risque de favoriser chez la population autochtone une certaine xénophobie.

Certes, cet afflux de retraité-es peut stimuler le commerce local, mais à la moindre alerte ce dernier peut s'effondrer comme on l'a vu récemment en Tunisie.

Pour ceux persistant malgré tout dans leur projet de retraite à l'étranger (et pour certains pour des raisons tout à fait légitimes notamment familiales), des précautions minimum sont à prendre :

- s'assurer d'abord de ses propres capacités d'adaptation voire d'intégration, en vue d'établir de nouveaux réseaux solides,
- visiter au préalable le pays envisagé, le tester dans des conditions de vie réelles comme résident (apprendre la langue s'il le faut) et choisir son lieu d'implantation,
- bien s'informer avant de partir sur les conditions de perception de sa retraite à l'étranger, sur la couverture ou non au niveau de l'assurance maladie, sur le versement des impôts et sur les règles s'appliquant au niveau des acquisitions (ou locations) immobilières,
- enfin ne pas se comporter comme si on était en pays conquis

Pour vous abonner à Prendre Son Temps et recevoir gratuitement les prochains numéros par mail, écrivez nous à :

snu.pst@gmail.com

L'ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT : ENFIN EN DISCUSSION AU PARLEMENT

Le 19 septembre, l'assemblée nationale a adopté en 1ère lecture le projet de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement dont l'entrée en vigueur est prévue pour mi-2015. L'action des retraité-es, le 3 juin dernier, a certainement contribué à accélérer la discussion et à améliorer certaines dispositions.

Ce texte comporte des aspects positifs indéniables dont voici quelques exemples :

- revalorisation de l'APA à domicile : relèvement de son plafond et réduction du reste à charge,
- introduction de la transparence dans les tarifs des Établissements d'Hébergement des Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), et souci de réguler le marché de l'assurance dépendance,
- mise en place d'une politique de prévention de la perte d'autonomie notamment en identifiant mieux les facteurs de fragilité, en luttant contre l'isolement et les risques de suicide, en promouvant les bonnes pratiques (activité physique, nutrition etc.)
- instauration d'un droit au répit pour les aidant-es,
- réaffirmation du droit de toute personne âgée de choisir son mode de vie (maintien à domicile ou séjour en établissement),

- souci de faire changer le regard de la société sur les personnes âgées en perte d'autonomie
- volonté d'adapter l'ensemble de la société au vieillissement (logements, urbanisme, transports etc.)

Mais, comme souvent en pareil cas, si les dispositions prévues sont louables, les financements qui permettraient leur pleine efficacité ne sont pas à la hauteur des enjeux. Le budget de 645 millions d'euros par an est loin de correspondre aux besoins : 375 millions doivent être affectés à la revalorisation de l'APA à domicile, 78 millions à l'aide aux aidant-es et 185 millions à la prévention. Certes, concernant la prévention, c'est mieux qu'auparavant où il y avait très peu de choses et où cette question était très souvent éludée. Une raison de plus pour être ambitieux dans un domaine où presque tout est à créer. Notons que ce budget de 645 millions d'euros provient d'une taxe (CASA) sur les retraité-es imposables. Bonjour la solidarité intergénérationnelle !

En outre, contrairement aux engagements du précédent gouvernement, le 2ème volet de la loi sur l'hébergement en établissement, en particulier sur la question du reste à charge qui pèse lourdement sur les familles (de l'ordre de 1500 euros par mois selon le ministère), est purement et simplement abandonné faute de financement.

Les raisons de se mobiliser ne manquent donc pas.

RETRAITE-ES CITOYENS - CITOYENNES

Jacqueline est Parisienne, elle est rentrée à l'ANPE en 1970. Elle est retraitée depuis 2008, mais une retraite active. Car en dehors de sa passion pour le cinéma et son attachement à la section des retraitées du SNU Ile De France elle est engagée comme citoyenne dans une association peu connue. Prendre Son Temps a voulu en savoir plus.

Jacqueline en quoi consiste ton activité ?

Mon activité consiste à accompagner les déficients visuels dans leur recherche d'emploi dans le cadre d'une structure appelée «Club Emploi» créé au sein du G.I.A.A. (groupement intellectuelle des aveugles et amblyopes).

Nous sommes une quinzaine de bénévoles dans ce club, composé de dix voyants de quatre malvoyants et d'un non voyant.

Pourquoi avoir choisi cette activité ?

Cette activité, est dans la continuité de ma vie professionnelle, aider des publics en difficultés. A la seule différence que je n'avais jamais été confrontée à ce type de public.

Qu'est que cela t'apporte ?

Mon implication dans ce club me permet de découvrir ce que peut vivre un déficient visuel, aussi bien en tant que salarié, que demandeur d'emploi. J'ai découvert les moyens autant techniques que financiers qui sont mis en oeuvre pour que les déficients visuels ne soient pas considérés comme des «EXCLUS».

Le plus difficile est de travailler avec des voyants qui ont perdu la vue, suite à un accident ou autre pathologie, car l'aspect psychologie intervient et dans ce cas nous manquons de formation.

J'ai rencontré dans ce milieu des personnes, presque toutes retraitées, venues de tous secteurs professionnels, ce qui conduit à des échanges extrêmement riches. Ces bénévoles sont très motivés et se donnent un maximum de moyens pour atteindre leur objectif: accompagner vers l'emploi ce public mal connu.

Pour vous abonner et recevoir PST par mail, une seule adresse snu.pst@gmail.com

Ont participé à ce numéro le collectif de la rédaction : Daniel Bossard, Joseph Gabriac, Anne Marie Gourdain, Monique Huguet, Claude Kowal, Guy Masquelier, André Momein, Jacqueline Picarda, Joseph Romand / mise en page Elisa Szylit